

GROUPE LES AILES DE LA MODE INC.

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT FORMULAIRE 51-102F3

Item 1. Émetteur assujetti

Groupe Les Ailes de la Mode inc.
50, De Lauzon
Boucherville (Québec) J4B 1E6
(la « **Société** »)

Item 2. Date du changement important

3 juin 2005 et 8 août 2005

Item 3. Communiqué de presse

Les communiqués de presse ci-joints décrivent les changements importants et ont été émis respectivement les 3 juin et 8 août 2005.

Item 4. Résumé du changement important

La Société a annoncé le 3 juin 2005 qu'elle a complété un financement de 3,2 millions \$ avec les investisseurs ayant participé au plan de restructuration d'août 2004, incluant SIPAR inc. qui y a contribué avec un investissement important.

De plus, la Société a annoncé le 8 août 2005 qu'elle a conclu la vente de toutes les actions émises et en circulation et des prêts en cours de sa filiale en propriété exclusive, Les Ailes de la Mode Incorporées, qui exploite les quatre magasins Les Ailes, à The Fairweather Group pour une contrepartie en espèces de 6,2 millions \$.

Item 5. Description complète du changement important

La Société a annoncé le 3 juin 2005 qu'elle a complété un financement de 3,2 millions \$ avec les investisseurs ayant participé au plan de restructuration d'août 2004, incluant SIPAR inc. qui y a contribué avec un investissement important. La Société a émis 1,7 million \$ de débentures subordonnées garanties 8 % (les « **Débentures** ») auxquelles sont rattachés 1,7 million de bons de souscription d'actions (les « **Bons de souscription** ») et ce, dans le cadre d'un placement privé. Les Débentures ont une durée de 18 mois et les intérêts en sont payables mensuellement. Chaque Bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société au prix unitaire de 0,27 \$ au cours de la même période.

La Société a également obtenu un prêt de 1,5 million \$ à un taux d'intérêt de 10 % auprès d'un autre membre du même groupe d'investisseurs. Le prêt est garanti par une hypothèque de second rang sur l'immeuble du siège social de la Société. Le remboursement du prêt doit s'effectuer en deux paiements égaux à être versés les 1 décembre 2005 et 10 janvier 2006.

De plus, la Société a annoncé le 8 août 2005 qu'elle a conclu la vente de toutes les actions émises et en circulation et des prêts en cours de sa filiale en propriété exclusive, Les Ailes de la Mode Incorporées, qui exploite les quatre magasins Les Ailes, à The Fairweather Group pour une contrepartie en espèces de 6,2 millions \$. De ce montant, dont une portion est sujette à certains ajustements, 4,2 millions \$ ont été payés lors de la signature de la vente alors que le solde de 2,0 millions \$ est payable en trois versements, les deux premiers en octobre et décembre 2005 et le dernier en février 2006.

Item 6. Demandes en vertu des articles 7.1 2) ou 3) du Règlement 51-102

Aucune demande n'est faite en vertu des ces dispositions.

Item 7. Information omise

Aucune information n'a été omise en regard du changement important décrit dans ce document.

Item 8. Dirigeant principal

Toute demande de renseignements concernant le changement important décrit dans ce document peut être dirigée à:

M. Leslie Glazerman
Chef de la direction financière
Groupe Les Ailes de la Mode inc.
Tél : (450) 449-1310, poste 4797

Item 9. Déclaration du dirigeant principal

Ce qui précède décrit de façon fidèle le changement important mentionné à ce document.

SIGNÉ à Boucherville (Québec) le 18 août 2005.

(s) Leslie Glazerman

Leslie Glazerman
Chef de la direction financière par intérim
Groupe Les Ailes de la Mode inc.

Source : Groupe Les Ailes de la Mode inc.

Symbole TSX : MOD

**LE GROUPE LES AILES DE LA MODE GROUPE OBTIENT
UN FINANCEMENT DE 3,2 MILLIONS \$**

BOUCHERVILLE, le 3 juin 2005 – Le Groupe Les Ailes de la Mode Inc. (TOR : MOD) (le « Groupe ») annonce qu'il a complété un financement de 3,2 millions \$ avec les investisseurs ayant participé au plan de restructuration d'août 2004, incluant SIPAR Inc. qui a contribué avec un investissement important.

Le Groupe a émis 1,7 million \$ de débentures subordonnées garanties 8 % auxquelles sont liés 1,7 million de bons de souscription d'actions dans le cadre d'un placement privé. Les débentures viennent à échéance dans 18 mois et les intérêts son payables mensuellement. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital-actions du Groupe au prix unitaire de 0,27 \$ au cours de la même période.

Le Groupe a également obtenu un prêt de 1,5 million \$ à un taux d'intérêt de 10 % auprès d'un autre membre du même groupe d'investisseurs. Le prêt est garanti par une hypothèque de second rang sur les locaux du siège social du Groupe. Le remboursement du prêt doit s'effectuer en deux paiements égaux à être versés le 1 décembre 2005 et le 10 janvier 2006.

Le Groupe continue d'étudier d'autres mesures financières et opérationnelles afin de répondre à ses besoins financiers à plus long terme et d'appuyer ses objectifs stratégiques.

Le Groupe est un détaillant spécialisé de vêtements pour hommes et femmes et de produits connexes. Le Groupe exploite deux divisions : Les Ailes de la Mode, qui compte des magasins à Brossard, Laval, Québec et Montréal, et la division Bikini Village, qui compte 58 boutiques de maillots de bain au Québec et en Ontario. Le Groupe procure de l'emploi à 1 300 personnes.

-30-

RENSEIGNEMENTS : Roch Landriault
(514) 843-2345

Source: Groupe Les Ailes de la Mode Inc.

Symbole TSX : MOD

**GROUPE LES AILES DE LA MODE
VEND SES MAGASINS LES AILES DE LA MODE**

BOUCHERVILLE, le 8 août 2005—Le Groupe Les Ailes de la Mode Inc. (TOR : MOD) (« Groupe » ou « la Société ») a annoncé aujourd'hui qu'il a conclu la vente de toutes les actions émises et en circulation et des prêts en cours de sa filiale en propriété exclusive Les Ailes de la Mode Incorporées (« Les Ailes ») qui exploite les quatre magasins Les Ailes à The Fairweather Group pour une contrepartie en espèces de 6,2 millions \$. De ce montant, dont une portion est sujette à certains ajustements, 4,2 millions \$ ont été payés lors de la signature de la vente alors que les 2,0 millions \$ restants seront payables en trois versements échelonnés, les deux premiers en octobre et décembre 2005, et le dernier en février 2006.

« Je suis satisfait d'avoir été capable de rehausser la valeur des magasins Les Ailes pour le bénéfice de toutes nos parties intéressées, créanciers, actionnaires, fournisseurs et employés », a indiqué M. David Margolis. « Les magasins Les Ailes auraient nécessité des investissements en capital significatifs afin de demeurer viables à long terme. Maintenant qu'ils font partie du Groupe Fairweather, ils pourront bénéficier de l'envergure, du pouvoir d'achat, du réseau de relations ainsi que des synergies offertes par un grand détaillant. Le concept Les Ailes se maintiendra et sera porté par un nouveau leadership, tout en reconnaissant l'influence importante qu'il a eue sur le marché du commerce du détail au Québec. Par conséquent, je démissionne de mon poste de président et chef de la direction avec la satisfaction d'avoir stabilisé la Société. Cependant, j'ai accepté d'agir en tant que conseiller, au besoin, durant la période de transition », a conclu M. Margolis.

« Nous sommes emballés par l'arrivée de la bannière Les Ailes au sein du Fairweather Group », a dit M. Isaac Benitah, président et chef de la direction. « Avec des revenus de plus de 75 millions \$ et 630 employés, Les Ailes possède une solide fondation sur laquelle nous pouvons construire en tirant profit des ressources et des actifs importants de notre groupe pour améliorer davantage la rentabilité des magasins », a ajouté M. Benitah. « Nous continuerons les affaires avec le groupe de fournisseurs actuel, auquel d'autres viendront se greffer, ce qui rendra notre offre encore plus attrayante à la clientèle tout en fournissant une plateforme bonifiée porteuse de succès futur et de croissance. »

La Société a aussi annoncé la nomination de M. Leslie E. Glazerman en tant que chef de la direction intérimaire du Groupe Les Ailes de la Mode, en sus de ses responsabilités actuelles de chef de la direction financière intérimaire.

« Avec ses 59 boutiques Bikini Village et Océan Bikini Village au Québec et en Ontario, notre division de maillots de bain repose sur un modèle viable axé sur la croissance et la rentabilité en tant que détaillant spécialisé », a affirmé Leslie Glazerman, chef de la direction intérimaire du Groupe Les Ailes de la Mode. « La division est prête à annoncer une hausse significative des ventes sur 12 mois pour le deuxième trimestre en raison d'une performance exceptionnelle en juin et juillet. En outre, le lancement d'une nouvelle gamme de vêtements sport griffés, au début de l'automne, devrait répondre à l'appétit des acheteurs de maillots de bain pour des produits complémentaires, tout en stimulant les ventes moins saisonnières. Aussi, les stratégies de mise en marché ont été bonifiées afin d'inclure des occasions d'achats qui continueront à stimuler les ventes et à augmenter les marges brutes. Avec une fondation plus solide, nous continuons de passer en revue nos mesures stratégiques, financières et d'exploitation afin de

satisfaire nos besoins financiers à long terme et de réaliser nos objectifs stratégiques visant à maximiser la valeur pour nos actionnaires », a conclu M. Glazerman.

Impact financier de la transaction

Par le biais de cette transaction, Groupe réalise 6,2 M \$ de la part du capital-actions de sa filiale à propriété exclusive. Les activités de la compagnie Les Ailes seront déclarées comme activités abandonnées dans les états financiers du Groupe pour les périodes en cours et antérieures tels que présentés en date du 30 juillet 2005. En 2004, les magasins Les Ailes ont généré des recettes de 77,2 millions \$, alors que la division des maillots de bain a déclaré des recettes de 33 millions \$.

La compagnie radiera au prix de vente la valeur comptable de sa mise de fonds et de ses prêts à Les Ailes, ce qui entraînera une charge hors-caisse d'approximativement 3,2 millions \$ à inscrire à la fin du deuxième trimestre de 2005.

En prenant en compte les produits nets estimés reçus de la vente de ses magasins Les Ailes, la compagnie avait approximativement 8,5 millions \$ en date de la clôture de la transaction. Groupe a racheté au pair la totalité de ses débentures garanties en circulation, soit 3,7 millions \$ en principal plus les intérêts courus le 5 août 2005, pour une dette à long terme restante s'élevant à environ 12,3 millions \$, essentiellement constituée de débentures. À cette même date, la valeur comptable totale de son actif s'élevait à 16,9 millions \$.

La compagnie a payé le dernier versement de 2,5 millions \$ à ses créanciers ordinaires le 29 juillet 2005, en vertu des conditions de son plan de réorganisation de 2003-2004.

À PROPOS DU GROUPE LES AILES DE LA MODE INC

La division maillots de bain du Groupe Les Ailes de la Mode inc. exploite 59 boutiques au Québec et en Ontario sous les bannières Bikini Village Océan Bikini Village. Groupe emploie 600 personnes.

Informations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les résultats et événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent communiqué sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus par nous se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur nous et nos filiales ou leurs activités ou exploitations.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire, sauf ainsi que pourrait l'exiger le droit applicable.